



Affaire au jaf pour pension alimentaire et garde d'enfant

Par **Pinklady**, le **19/05/2015** à **21:28**

Bonsoir, voilà mon histoire est complexe. Mon ex et père de ma fille est parti durant ma grossesse, pour une autre femme. Il n'a pris aucune nouvelle de sa fille durant un an et est réapparu du jour au lendemain, après sa séparation. Après quelques mois d'entente cordiale mon ex belle mère à fait un appel anonyme que je battais ma fille, afin de récupérer ma fille. Cette affaire à rapidement été classée sans suite. Cependant c'est devenu la guerre entre mon ex et moi. Du coup il a lancé une affaire au jaf MM s'il voit sa fille tous les weekends. Je n'ai malheureusement pas les moyens de prendre un avocat et je n'ai pas le droit à l'aide juridictionnel. Et mon ex et son avocate me calomnie beaucoup. Notamment que j'aurais déménager et changer de numéro quand j'aurais si que celui ci était avec une autre femme et que c'est moi qui l'aurais empêché de voir sa fille pendant 1 an. J'ai ai donc fait une attestation de mon opérateur qui confirme que je n'ai pas changer de numéro et mon bail qui prouve que je n'ai déménagé que huit mois après.... Pensez vous que je peux m'en sortir MM si je n'ai pas d'avocat? Et avez vous des idées de preuve à réunir? Merci